

**INNOVATION**

Fondation canadienne  
pour l'innovation

Canada Foundation  
for Innovation

**Équipements  
et installations  
de recherche :  
d'essentiels  
moteurs  
d'innovation**

Rapport annuel 2022-2023



55, rue Metcalfe, bureau 1100  
Ottawa ON K1P 6L5  
Téléphone : 613 947-6496  
Courriel : [info@innovation.ca](mailto:info@innovation.ca)  
ISBN : 978-1-926485-42-3  
ISSN : 1712-0608

© Fondation canadienne pour l'innovation (FCI), 2023



**Ce rapport doit être cité comme suit :**

Rapport annuel 2022-2023 de la Fondation canadienne pour l'innovation – Équipements et installations de recherche : d'essentiels moteurs d'innovation.

La source de toutes les images utilisées dans ce rapport est mentionnée à proximité de chacune d'elles, à moins qu'elles ne proviennent d'une banque d'images dont nous avons obtenu les droits de reproduction.

La Fondation canadienne pour l'innovation reconnaît, de manière respectueuse, la relation que les Premières Nations, les Inuit et les Métis du Canada entretiennent depuis toujours avec les territoires que partagent toutes les Canadiennes et tous les Canadiens.

## Table des matières

Écouter, réfléchir et voir grand.....	2
Vue d'ensemble.....	4
Réaliser le plein potentiel de la recherche canadienne : notre nouveau plan stratégique....	8
Investir.....	10
Administrer .....	16
Comprendre .....	20
Rapprocher les nations .....	21
Communiquer.....	22
Envisager l'avenir .....	25
États financiers .....	26

# Écouter, réfléchir et voir grand

Cette année, nous avons projeté notre regard vers l'avenir. C'est dans cet état d'esprit que nous avons élaboré notre nouveau plan stratégique quinquennal, véritable feuille de route pour la période de 2023 à 2028. Intitulé *Voir grand*, ce plan réitère notre soutien aux chercheurs et chercheuses et notre engagement en faveur de l'excellence en recherche. Notre plan propose de nouveaux objectifs qui reflètent les occasions et les défis qui se présentent, non seulement au Canada mais également au monde entier.

À la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI), nous comprenons l'importance de tirer parti de la recherche au bénéfice du Canada. Nous comprenons également la nécessité d'écouter tous les points de vue, de collaborer et d'établir des partenariats efficaces en vue de définir nos orientations.

La première étape dans l'élaboration de ce plan stratégique a été de consulter les personnes entretenant les liens les plus étroits avec le milieu de la recherche au Canada, notamment des établissements postsecondaires, des ordres de gouvernement et des municipalités, ainsi que des secteurs public, privé et sans but lucratif. Cette consultation de grande envergure nous a permis de cerner les questions essentielles qui auront une incidence sur la recherche au cours des cinq prochaines années. Ces perspectives nous ont aidés à définir une série de mesures sur lesquelles fonder notre réussite future, et ce, dans toutes les disciplines et en impliquant tous les secteurs. (Rendez-vous à la page 8 pour en savoir plus sur notre plan stratégique.)

Par ailleurs, la publication des conclusions et des recommandations du Comité consultatif sur le système fédéral de soutien à la recherche du gouvernement du Canada, à la fin de l'exercice financier, nous a fourni d'autres motifs de réflexion. Source d'inspiration pour continuer à nous améliorer dans toutes nos activités, ce rapport nous a convaincu de la nécessité de travailler avec nos pairs pour définir une vision à long terme de la recherche au Canada qui contribuera à un avenir encore meilleur pour notre pays.

Nous savons qu'il est important d'investir dans les outils, les instruments et les installations permettant aux chercheurs et chercheuses de trouver des solutions aux grands enjeux socioéconomiques. Nous le constatons chaque fois que les établissements de recherche canadiens se mobilisent pour répondre à des besoins cruciaux, qu'il s'agisse de la pandémie de COVID-19, des changements climatiques ou de domaines de recherche émergents comme la médecine personnalisée et l'intelligence artificielle. Grâce aux outils essentiels mis à leur disposition et à leur talent, les chercheurs et chercheuses parviennent ainsi à des résultats impressionnants.

Nous savons également que notre processus de financement éprouvé permet de réaliser des investissements ciblés et sur mesure, qui permettent de répondre aux besoins stratégiques du Canada. La création du Fonds d'infrastructure de recherche en sciences biologiques en est un excellent exemple. (Rendez-vous à la page 12 pour en savoir plus sur ce programme de financement.)

Un éventail de perspectives et d'expériences de vie, en particulier chez les chercheurs et chercheuses en début de carrière, renforce la pertinence, la profondeur et l'efficacité des travaux de recherche menés au Canada. C'est pourquoi nous adhérons aux principes d'équité, de diversité et d'inclusion qui continuent de façonner la communauté de la recherche canadienne.

Les équipements et installations de recherche de pointe permettent d'attirer au Canada des chercheurs et chercheuses de talent, incitent des étudiantes et étudiants à s'installer ici, et offrent aux entreprises l'infrastructure de recherche et l'expertise nécessaires à leur succès. En retour, la croissance économique s'en trouve stimulée, ce qui contribue à des collectivités plus fortes et plus dynamiques.

L'équipement de la FCI sert souvent de catalyseur aux collaborations entre des établissements de toutes tailles et d'incitatif à la participation du secteur industriel. En travaillant étroitement avec les établissements de recherche

et les organismes à but non lucratif, nous gagnons une perspective globale et interdisciplinaire. Celle-ci permet d'assurer que nos investissements soient fondés sur des forces reconnues en matière de recherche et favorisent l'émergence de nouveaux domaines qui pourraient s'avérer essentiels pour résoudre les problèmes auxquels se heurte la planète. Ce processus organique et constant d'écoute, de dialogue, de collaboration et d'évaluation des défis et des occasions à venir, rend possible une vision de la recherche au bénéfice du Canada.

Notre processus de planification stratégique et l'examen attentif des propositions du Comité consultatif sur le système fédéral de soutien à la recherche nous ont stimulés et permis de baliser nos orientations futures. En collaboration avec la communauté de la recherche, le gouvernement et le leadership des trois organismes fédéraux de financement de la recherche, des universités, des collèges, des hôpitaux et de diverses fondations, nous visons à réaliser le plein potentiel de la recherche en améliorant en même temps la qualité de vie de la population canadienne.



*I J Pickering*

Ingrid J. Pickering  
Présidente du conseil  
d'administration



*Roseann O'Reilly Runte*

Roseann O'Reilly Runte  
Présidente-directrice  
générale

# Vue d'ensemble

## Le mandat de la FCI

Avec son mandat audacieux et sa vision stratégique, la FCI donne aux chercheurs et chercheuses les moyens d'être des leaders mondiaux dans leur domaine et de répondre aux grands enjeux de société.

La FCI contribue au financement d'outils, d'équipements et de laboratoires à la fine pointe de la technologie. Cette infrastructure est nécessaire à la recherche fondamentale, et permet de relever des missions de recherche qui transcendent les disciplines et mobilisent tous les secteurs.

Les infrastructures de recherche financées par la FCI favorisent la mobilisation des connaissances, stimulent l'innovation et la commercialisation et offrent un milieu exceptionnel pour assurer la formation de la nouvelle génération.

## Les objectifs de la FCI

- Soutenir la croissance économique et la création d'emplois, et favoriser l'amélioration de la qualité de l'environnement et des services de soins de santé grâce à l'innovation;
- Renforcer la capacité du Canada de mener d'importantes activités de recherche scientifique et de développement technologique de calibre mondial;
- Accroître les possibilités d'effectuer de la recherche en offrant l'infrastructure de recherche nécessaire à la création d'emplois et au développement de personnel hautement qualifié;
- Favoriser la collaboration et la formation de réseaux productifs entre les universités, les collèges, les hôpitaux de recherche, les établissements de recherche à but non lucratif et le secteur privé canadiens.

## Le rôle de la FCI en appui à la recherche au Canada

Seul organisme avec pour mandat spécifique de financer les infrastructures de recherche, la FCI occupe une place essentielle dans l'environnement de la recherche au Canada. Ses investissements permettent aux établissements admissibles d'acquérir des installations et équipements dans toutes les disciplines, contribuant ainsi à l'atteinte des objectifs de recherche du Canada.

### Maintenir la recherche agile et prête à réagir

- Les investissements de la FCI créent un réseau d'infrastructures de recherche essentielles permettant de saisir des occasions émergentes et d'entreprendre d'ambitieuses stratégies de recherche et d'innovation au service de la population canadienne, telles que celles qui soutiennent la *Stratégie en matière de biofabrication et de sciences de la vie* du gouvernement du Canada;
- Grâce à des outils et des installations de recherche à la fine pointe de la technologie, nos chercheurs et chercheuses sont en mesure de voir grand, de relever les défis environnementaux, socioéconomiques et en matière de santé, et de se classer parmi les meilleurs au monde.

Montant du financement de la FCI en faveur de la *Stratégie en matière de biofabrication et de sciences de la vie* du Canada :

**496 millions de dollars**

### Transcender les disciplines, les secteurs et les frontières

- Les investissements de la FCI créent des espaces et des installations où se retrouvent les utilisateurs et utilisatrices de tous les secteurs et de toutes les disciplines.
- Dans ces espaces, les idées évoluent — de la recherche fondamentale à la commercialisation en passant par la recherche appliquée;
- Grâce aux investissements de la FCI dans des installations de pointe, les universités, collèges et hôpitaux de recherche canadiens sont en mesure d'attirer des collaborations et des partenariats internationaux de haut vol.

Pourcentage des projets d'infrastructure de recherche comprenant des partenaires internationaux :

**75**

Pourcentage, parmi les 226 responsables de projets financés par la FCI et nouvellement embauchés par un établissement canadien en 2022, ayant affirmé que la perspective que s'y trouvent des infrastructures de recherche financées par la FCI avait été importante dans leur décision d'accepter l'offre d'emploi de cet établissement :

**98**



Université de la Saskatchewan

Michel Fodje, scientifique principal au Centre canadien de rayonnement synchrotron de l'Université de la Saskatchewan à Saskatoon, charge des échantillons à l'aide d'un appareil robotisé sur la ligne de faisceau de cristallographie macromoléculaire. Cette dernière est utilisée pour le développement de médicaments et l'étude des maladies.

### Mobiliser les connaissances et stimuler l'innovation

- Les investissements de la FCI sont un puissant moteur d'innovation. Ils contribuent à mettre les capacités de recherche et l'expertise au service des nouvelles idées, de la formation de personnel hautement qualifié et de la commercialisation;
- Grâce au Navigateur d'installations de recherche — une base de données de plus de 800 laboratoires de pointe — les entreprises canadiennes de toutes tailles ont un avantage unique qui leur permet de trouver les équipements spécialisés et l'expertise dont elles ont besoin pour être concurrentielles et réussir.

Nombre de nouveaux brevets issus en 2022 de projets financés par la FCI :

**276**

Nombre de nouvelles entreprises issues en 2022 de projets financés par la FCI :

**30**

### Rassembler dans un projet commun

- Grâce à des relations de confiance efficaces avec les provinces et à son modèle de financement éprouvé, la FCI rassemble les différents niveaux de gouvernement autour d'un objectif commun;
- Les programmes de financement de la FCI sont conçus de façon à encourager la collaboration multiétablissements et la multidisciplinarité qui apportent au Canada une importante valeur ajoutée.

Fonds de contrepartie obtenus des provinces depuis 1997 :

**6 milliards de dollars**

### Soutenir et valoriser le talent de la nouvelle génération

- Les laboratoires financés par la FCI servent de tremplin à la nouvelle génération de chercheurs, d'innovateurs et d'entrepreneurs qui sont nos leaders de demain. Dans ces espaces innovants, cette nouvelle génération réalise ses idées, rencontre ses mentors et acquiert des compétences hautement recherchées par les entreprises de tous les secteurs;
- Formés aux dernières technologies, ces étudiantes et étudiants apportent chez leur employeur des compétences pratiques et une solide connaissance du milieu de la recherche. Leur savoir-faire aide les entreprises à développer et à commercialiser de nouveaux produits et services essentiels pour assurer leur compétitivité et réussir au niveau mondial.

Nombre d'étudiantes, étudiants et stagiaires postdoctoraux qui, en 2022, ont été formés dans les laboratoires financés par la FCI :

**+31 400**

## Les activités de la FCI

### Optimiser les investissements du gouvernement fédéral

La FCI couvre généralement jusqu'à 40 % des coûts relatifs à l'infrastructure d'un projet de recherche. Les établissements bénéficiaires de ce financement obtiennent les 60 % de fonds à contrepartie des gouvernements provinciaux, des secteurs public et privé, d'organismes à but non lucratif ou de leurs propres fonds. Ce modèle de financement est unique en son genre et permet d'attirer le cofinancement de partenaires stratégiques et d'optimiser les investissements du gouvernement du Canada dans les infrastructures de recherche.

Ainsi, les investissements du gouvernement du Canada ont permis à la FCI d'allouer près de 10 milliards de dollars en contributions financières depuis sa création (telles qu'approuvées par son conseil d'administration). En tenant compte de la formule de financement, cet investissement du gouvernement fédéral s'est traduit en un total de 23,93 milliards de dollars en appui aux infrastructures de recherche du Canada\*.

### Récompenser l'excellence

La FCI a recours à un processus d'évaluation du mérite indépendant, rigoureux et bien établi, qui récompense l'excellence en recherche. Elle s'appuie sur des spécialistes de partout dans le monde pour évaluer les projets présentés par les établissements canadiens admissibles en fonction de trois grands critères :

- La qualité de la recherche et le besoin de l'infrastructure;
- Le fait de renforcer la capacité à innover;
- Les retombées des travaux de recherche pour le Canada.

Ce processus garantit que les projets d'infrastructure qui répondent le mieux à ces critères, reçoivent du financement.



Travaux de recherche menés au laboratoire de Leah Cowen (au centre) à l'Université de Toronto. « Nous disposons d'un incroyable écosystème de collaboration. » a déclaré la professeure que l'on voit travailler avec des étudiants dans son laboratoire de génétique moléculaire.

\* Au 31 mars 2023

Depuis 1997,  
les investissements  
du gouvernement  
du Canada ont permis  
à la FCI  
d'octroyer des  
contributions  
financières de  
près de  
**10**  
milliards  
de dollars  
dans les projets de  
**173**  
établissements  
de recherche  
situés dans  
**81**  
municipalités  
partout  
au Canada.\*

## Les valeurs de la FCI

### Principes d'équité, de diversité et d'inclusion

Dans l'ensemble de ses activités, la FCI reconnaît qu'un large éventail de perspectives, de compétences et d'expériences contribue à rehausser le niveau d'excellence en recherche. C'est pourquoi elle s'engage à respecter les principes d'équité, de diversité et d'inclusion.

#### Équité

La FCI aspire à ce que tous les établissements admissibles puissent avoir accès et bénéficier de ses programmes de financement et de l'infrastructure de recherche qu'elle finance au moyen de procédures bien établies, justes et impartiales.

#### Diversité

La FCI accorde de l'importance aux caractéristiques qui permettent aux chercheurs, chercheuses et aux établissements de réussir, quel que soit leur parcours ou leur provenance. Cela comprend notamment :

- Les attributs personnels : le genre, la langue, la culture et l'étape à laquelle une personne est rendue dans sa carrière;
- Des particularités propres à un établissement : sa taille, sa nature et son emplacement; ainsi que
- Les propriétés qui se rapportent à chaque discipline et à l'ensemble du spectre de la recherche, fondamentale ou appliquée.

#### Inclusion

La FCI encourage une culture de collaboration et de partenariat. Cela signifie qu'elle reconnaît la pluralité des personnes, des groupes, des établissements et des nombreux domaines qui contribuent à maximiser le potentiel de l'écosystème de la recherche du Canada.

La FCI croit que favoriser une culture équitable, diversifiée et inclusive est la responsabilité de l'ensemble de l'écosystème de la recherche, y compris des bailleurs de fonds, des établissements, des chercheurs, des experts et des évaluateurs.

La FCI s'engage à être un organisme :

### RESPONSABLE

### COLLABORATIF

### NOVATEUR

#### À l'externe

La FCI agit de manière transparente et responsable en évaluant et communiquant les retombées de ses activités et investissements.

La FCI est axée sur la clientèle en offrant des services efficaces et efficaces, et en consultant activement ses parties prenantes.

La FCI estime que l'avenir de la communauté de la recherche du Canada est prometteur. Ses investissements permettent aux chercheurs et chercheuses de voir grand et de faire une grande différence pour la société.

#### À l'interne

La FCI fait preuve d'objectivité en assurant l'intégrité et l'autonomie de ses processus et décisions.

La FCI favorise le travail d'équipe en encourageant la diversité d'opinions et en comptant sur les compétences et connaissances de ses collègues.

La FCI apporte de nouvelles idées dans un milieu de travail qui favorise l'excellence et la créativité.

# Réaliser le plein potentiel de la recherche canadienne : notre nouveau plan stratégique

*Voir grand* est le titre de notre nouveau plan stratégique 2023-2028. Il propose une vision pour relever les défis d'aujourd'hui et de demain, tout en favorisant la prospérité du Canada et en édifiant un avenir toujours meilleur grâce à la recherche. Cette vision reflète notre engagement à investir dans les installations et les équipements de recherche qui permettent aux chercheurs et chercheuses de saisir les opportunités scientifiques et technologiques présentes et à venir, afin de contribuer à la vitalité, à la santé et à la prospérité des collectivités.

Ce plan stratégique s'appuie sur le dialogue et les consultations menées auprès des établissements de recherche et des responsables du milieu universitaire, des ordres de gouvernement et des municipalités, ainsi que des secteurs public, privé et sans but lucratif. Leurs perspectives nous ont aidés à définir une série d'actions significatives pour répondre aux besoins de la communauté de la recherche canadienne.

Le plan stratégique 2023-2028 de la FCI repose sur cinq piliers :

**Soutenir les activités scientifiques de demain :** notre contribution à établir dès aujourd'hui, les capacités de recherche qui soutiendront les activités scientifiques de demain.

Nous construisons un meilleur avenir pour le Canada grâce à la recherche. Pour ce faire, nous investissons dans des installations et de l'équipement qui stimulent la découverte et développent les savoirs; contribuent à former, maintenir en poste et recruter une nouvelle génération de personnes de talent; et génèrent des retombées socioéconomiques au profit de la population canadienne.

**Édifier des collectivités saines et prospères :** notre contribution à renforcer les liens entre le milieu de la recherche et les collectivités.

Les établissements de recherche procurent des avantages matériels et immatériels aux collectivités qui les accueillent. La recherche étant aujourd'hui pertinente à un nombre toujours plus grand de secteurs d'activités socioéconomiques, nos programmes de financement permettent à l'ensemble des membres d'une collectivité de saisir des occasions de contribuer à la recherche et d'en tirer profit. Pour ce faire, nous nous associons à des organismes de divers secteurs dans le but de soutenir la recherche.

**Contribuer à un monde durable :** notre contribution à la durabilité sur les plans environnemental, social et économique.

Nous souhaitons contribuer à l'atteinte des objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies en tirant parti de notre rôle de catalyseur de la recherche. Entre 2023 et 2028, nous inviterons les établissements de recherche à trouver des moyens d'intégrer ces objectifs aux projets que nous finançons. Et en tant qu'organisme lui-même soucieux de sa propre incidence, nous nous efforcerons également de veiller à la durabilité de nos opérations et de nos activités.

**Inspirer la prochaine génération :** notre contribution à promouvoir l'équité, la diversité, l'inclusion et le sentiment d'appartenance à la communauté.

Dans la mesure où nous savons que les recherches auxquelles participent des personnes issues d'expériences diverses ont de plus grandes retombées, nous incitons les établissements à créer des espaces propices au regroupement et à l'accueil, afin de stimuler les interactions et la compréhension nécessaires à la découverte et à l'innovation.

Par ailleurs, nous savons que les investissements dans les installations et l'équipement de recherche sont essentiels au développement d'une nouvelle génération talentueuse. Nous redoublerons d'efforts pour soutenir la formation, le recrutement et la rétention du personnel dans le cadre de nos programmes de financement.

**Répondre aux besoins de la communauté de la recherche :** notre contribution à optimiser les partenariats et la collaboration entre les établissements.

Au Canada et à l'étranger, les progrès de la recherche scientifique sont le fruit des efforts concertés de multiples acteurs des établissements postsecondaires, secteurs public, privé et sans but lucratif. Afin d'optimiser les retombées du financement public de la recherche, nous continuerons à chercher des occasions de collaborer et d'établir des partenariats avec d'autres organismes. Il en résultera des programmes de financement et des politiques qui reflèteront les intentions du Canada en matière de recherche et aideront les établissements de recherche universitaires et privés à demeurer concurrentiels sur la scène internationale.

## Offrir des solutions

Des équipes de recherche collégiales s'associent au secteur industriel ou à une collectivité canadienne pour trouver des solutions concrètes.

### Prévenir plutôt que périr

Le Centre de recherche et d'innovation en sécurité civile du Québec (Centre RISC) se trouve au Campus Notre-Dame-de-Foy, un collège privé situé près de Québec. On y met sur pied un site expérimental multidisciplinaire qui sera unique en son genre au Canada. Les intervenantes et intervenants des services d'incendie, paramédicaux et de la police y apprendront à gérer les risques associés aux catastrophes naturelles et anthropiques, telles que les incendies, les accidents routiers et ferroviaires et les déversements de produits toxiques. Le site comprendra une maison de feu à plusieurs pièces, dans laquelle il sera possible de recréer des situations d'incendie réelles et contrôlées, et un parcours d'entraînement en forme de labyrinthe, parsemé d'obstacles, lequel servira à étudier les limites physiques et psychologiques des intervenantes et intervenants lors de situations d'urgence.



### Renforcer l'efficacité des emballages alimentaires écologiques

Concevoir des emballages écologiques efficaces est au cœur des préoccupations des compagnies de transformation alimentaire. Un nouveau centre de recherche les aidera à trouver des solutions. Le Collège Fanshawe, de London en Ontario, va ouvrir un Centre de recherche et d'innovation qui sera équipé de deux tapis roulants de pointe conçus pour emballer les aliments – l'un pour verser des liquides dans des bouteilles et les étiqueter, et l'autre pour mettre en boîte des aliments solides.



# Investir

Cette année, nous avons annoncé les résultats du concours de 2023 du Fonds des initiatives scientifiques majeures (FISM) et du premier concours du Fonds d'infrastructure de recherche en sciences biologiques (FIRSB). Nous avons également administré le concours de 2023 du Fonds d'innovation et nos deux fonds annuels : le Fonds des leaders John-R.-Evans (FLJE) et le Fonds des collègues.

À la fin de l'exercice financier, notre conseil d'administration avait approuvé 553 projets pour un montant total de contributions financières de près de 219 millions de dollars relativement aux dépenses de capital et de 66 millions de dollars relativement aux coûts d'exploitation et de maintenance des infrastructures, ainsi que 635 millions de dollars supplémentaires dans le cadre du FISM.

## Renforcer l'innovation grâce aux partenariats Fonds des collègues

Au cours de l'exercice financier 2021-2022, notre Fonds des collègues a été remanié afin d'aider ces établissements à, non seulement favoriser des collaborations avec le milieu industriel et le secteur privé, mais aussi avec les secteurs public et sans but lucratif. Au cours de l'exercice financier 2022-2023, nous avons donc mené le premier concours du Fonds des collègues dans sa nouvelle forme. Grâce à ce programme de financement, nous avons accordé 11,9 millions de dollars relativement aux dépenses de capital, et 3,6 millions de dollars relativement aux coûts connexes liés à l'exploitation (lesquels sont pris en charge par le Fonds d'exploitation des infrastructures – FEI). Cela contribue au soutien de 17 projets de recherche appliquée (voir deux exemples dans l'encadré), dans 14 collèges, cégeps et écoles polytechniques. Chaque projet mènera à des innovations dans les domaines des affaires, de la santé, ou couvrira des enjeux sociaux.

## **Attirer au Canada les chercheurs et chercheuses de haut vol et les maintenir en poste**

### Fonds des leaders John-R.-Evans

Le Fonds des leaders John-R.-Evans aide les universités à recruter et à maintenir en poste des chercheurs et chercheuses de renommée mondiale, grâce à une offre concurrentielle de soutien à la recherche. Cette année, nous avons accordé plus de 109 millions de dollars relativement aux dépenses de capital, et 32,7 millions de dollars relativement aux coûts connexes liés à l'exploitation (lesquels sont pris en charge par le FEI), pour soutenir 507 projets d'infrastructure de recherche. Les projets appuyés allaient de la prestation à distance de soins de santé de précision à l'exploration des confins froids de l'espace interstellaire et la formation des planètes.

## **Voir grand et viser des retombées tangibles**

### Fonds d'innovation

Les investissements effectués par l'entremise de notre Fonds d'innovation permettent aux établissements de voir grand et de proposer des projets d'infrastructure de recherche ambitieux et transformateurs, essentiels à la recherche de pointe et concurrentiels à l'échelle mondiale. Ces projets d'infrastructure permettent au Canada de demeurer à l'avant-garde de la découverte et de la production de connaissances. Ils permettent également de générer d'importantes retombées socioéconomiques, environnementales et en matière de santé nécessaires pour trouver des solutions aux grands défis de l'humanité. Au cours du dernier exercice financier, nous avons géré le processus d'évaluation du concours de 2023 du Fonds d'innovation, qui avait été lancé en novembre 2021. Dans le cadre de ce concours, nous investirons jusqu'à 400 millions de dollars relativement aux dépenses de capital et 120 millions de dollars relativement aux coûts connexes liés à l'exploitation (lesquels sont pris en charge par le FEI). Le conseil d'administration de la FCI rendra ses décisions de financement en juin 2023.

## Appuyer la *Stratégie en matière de biofabrication et de sciences de la vie du Canada* Fonds d'infrastructure de recherche en sciences biologiques

Le FIRSB répond aux besoins en infrastructure des établissements d'enseignement supérieur et des hôpitaux de recherche en leur fournissant des installations de bioconfinement, des outils de pointe et des espaces de recherche novateurs (voir encadré ci-après pour en savoir plus sur les origines de ce programme de financement).

En octobre 2022, nous avons accordé à huit installations de bioconfinement capables de travailler avec des matières infectieuses (voir page 13, pour en savoir plus sur ces huit installations), 98,4 millions de dollars relativement aux dépenses de capital et 29,5 millions de dollars relativement aux coûts connexes liés à l'exploitation (lesquels sont pris en charge par le FEI).

En mars 2023, le gouvernement du Canada a annoncé la création de cinq pôles de recherche situés à l'Université de la Colombie-Britannique (à Vancouver), à l'Université de l'Alberta (à Edmonton), à l'Université de Toronto (en Ontario), à l'Université d'Ottawa (en Ontario) en codirection avec l'Université McMaster (à Hamilton en Ontario) et à l'Université de Montréal (au Québec). Ces pôles de recherche permettront d'intensifier la recherche et la

mise au point de vaccins, de médicaments et d'outils de diagnostic, ainsi que de soutenir la formation et le perfectionnement de personnel hautement qualifié dans le domaine des sciences biologiques. Ces pôles ont été choisis dans le cadre d'un concours du Fonds de recherche biomédicale du Canada (FRBC), administré par le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) et proposé conjointement avec le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) et les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC).

Tous les établissements admissibles pourront soumettre des propositions en soutien aux priorités de recherche des cinq pôles dans le cadre d'un concours de financement conjoint entre le FIRSB et le FRBC. La FCI investira jusqu'à 279 millions de dollars relativement aux dépenses de capital et 84 millions de dollars relativement aux coûts connexes liés à l'exploitation (lesquels sont pris en charge par le FEI). Le conseil d'administration de la FCI rendra ses décisions de financement en mars 2024.

## Un nouveau programme de financement pour répondre aux besoins du pays

Les principaux établissements d'enseignement postsecondaire du Canada et les hôpitaux de recherche qui leur sont affiliés constituent le point d'ancrage d'une grande partie de l'écosystème de bio-innovation du pays, notamment en ce qui concerne la capacité à faire face à de futures pandémies. Ils disposent d'importantes composantes fondamentales, dont des laboratoires et des chercheurs et chercheuses de talent.

Les scientifiques du Canada ont besoin d'outils de pointe ainsi que d'espaces et de laboratoires de recherche novateurs pour développer et commercialiser leurs idées et leurs découvertes. Dans bien des cas, leur travail nécessite de l'équipement spécialisé dans des installations de bioconfinement appropriées pour pouvoir s'assurer que les activités de recherche soient effectuées de manière sûre. De plus, l'accès à des infrastructures de recherche polyvalentes est primordial pour l'écosystème canadien de la biofabrication et des sciences de la vie afin d'être en mesure de contrôler, de diagnostiquer et de mener des essais précliniques et cliniques.

Le concours du Fonds d'infrastructure de recherche en sciences biologiques a été créé en 2021 pour combler ces besoins essentiels.

Les investissements de la FCI serviront à ce que les installations financées soient collaboratives, durables, polyvalentes, multiétablissements et utiles aux chercheurs et chercheuses de toute discipline pertinente, afin d'appuyer la *Stratégie en matière de biofabrication et de sciences de la vie* du Canada.

## Les fonds accordés dans le cadre du premier concours du FIRSB soutiendront :

- La modernisation d'un des laboratoires de niveau de confinement 3 du Centre de contrôle des maladies de la Colombie-Britannique (à Vancouver) dans le but de focaliser les travaux de recherche sur le SRAS-CoV-2, la tuberculose et les agents pathogènes multirésistants aux médicaments;
- L'agrandissement de l'installation de niveau de confinement 3 de l'Université de Calgary (en Alberta) et l'apport d'équipements d'imagerie de pointe afin de pouvoir observer le comportement d'un agent pathogène à l'intérieur d'une cellule, et mesurer l'efficacité de nouveaux médicaments. Il s'agira d'une des rares installations de niveau de confinement 3 en Amérique du Nord à disposer d'une telle capacité;
- La mise sur pied d'un centre de découverte et de recherche translationnelle hébergé par l'infrastructure de recherche à haut niveau de confinement de l'Université de l'Alberta (à Edmonton), qui permettra de mettre au point et de tester de nouveaux vaccins et traitements afin de répondre aux besoins de croissance immédiats et à long terme du secteur biopharmaceutique canadien;
- Le renforcement des capacités de l'Organisme de recherche sur les vaccins et les maladies infectieuses de l'Université de la Saskatchewan (à Saskatoon) à étudier les agents pathogènes qui émergent dans les populations animales et humaines;
- L'agrandissement de l'installation de niveau de confinement 3 imPaKT de l'Université Western (à London en Ontario), consacrée à l'imagerie d'agents pathogènes et au transfert des connaissances; ainsi que la création d'un nouveau centre de recherche sur les agents pathogènes, afin de mesurer l'efficacité de nouveaux matériaux et d'éprouver les stratégies susceptibles de lutter contre les microbes, qui réduiront ou préviendront la propagation d'agents pathogènes par voies aériennes ou par contact;
- L'agrandissement d'un laboratoire du Réseau mondial de lutte contre les pandémies et les menaces biologiques du Canada de l'Université McMaster (à Hamilton en Ontario), où une équipe de spécialistes de renommée internationale dans le domaine des maladies infectieuses et de la recherche immunologique, se penche sur de nouveaux antimicrobiens, antiviraux, vaccins et tests diagnostiques pour lutter contre les pathogènes les plus dangereux au monde;
- Le renforcement des capacités des installations de haut confinement de Toronto, qui fait partie du Consortium sur les infections émergentes et pandémiques de l'Université de Toronto (en Ontario), afin d'en faire un chef de file mondial en matière de soutien à la recherche novatrice menée dans un cadre interdisciplinaire;
- Les activités de recherche continues sur les pathogènes émergents menées à l'Université McGill (à Montréal au Québec), afin de dégager de nouvelles pistes de recherche et de former la prochaine génération de chercheurs et chercheuses se spécialisant dans les maladies infectieuses.

## Soutenir les installations de recherche d'importance nationale

### Fonds des initiatives scientifiques majeures

Au Canada, il existe une catégorie d'installations de recherche qui sont de grande envergure, hautement spécialisées et complexes, ainsi que d'une grande utilité. Les travaux de recherche qu'elles produisent sont à l'avant-garde et changent véritablement la donne pour notre pays. Elles fournissent des équipements de pointe sans équivalent à des communautés entières de chercheurs et chercheuses. Elles sont exploitées par du personnel scientifique et technique particulièrement compétent.

D'ailleurs, leur envergure impose de mobiliser des ressources qui dépassent largement les capacités d'un seul établissement. Aussi, leurs structures de gouvernance et de gestion doivent-elles être sophistiquées et robustes.

Elles s'engagent également à transférer les connaissances et à mettre à profit de la société, les technologies qu'elles développent.

Ainsi, le financement octroyé dans le cadre du FISM permet d'assurer la haute performance de ces installations de calibre mondial en aidant à couvrir leurs coûts d'exploitation et de maintenance, et en assurant l'adoption de politiques et des meilleures pratiques de gouvernance et de gestion.

En août 2022, l'honorable François-Philippe Champagne, ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie, a annoncé les résultats du concours de 2023 du FISM. Aussi accorderons-nous aux installations de recherche d'importance nationale du Canada un total de 660 millions de dollars entre le 1<sup>er</sup> avril 2023 et le 31 mars 2029 pour qu'elles puissent répondre à leurs besoins d'exploitation et de maintenance. En ce qui concerne l'exercice financier 2022-2023, nous avons accordé 628,3 millions de dollars à 19 d'entre elles (voir encadré ci-après pour en savoir plus sur six de ces installations), ainsi qu'un financement transitoire de 7,1 millions de dollars à deux autres. De la somme totale du concours de 660 millions de dollars, les 24,6 millions restants seront attribués aux 19 installations entre 2023 et 2029, conformément au cadre de suivi du FISM.

## Ces installations sont les suivantes :

- **Brise-glace de recherche canadien Amundsen**, de l'Université Laval, à Québec;
- **Bureau central des Opérations et des statistiques du Groupe canadien des essais sur le cancer (CCTG)**, de l'Université Queen's, à Kingston en Ontario;
- **Centre canadien de rayonnement synchrotron (CCRS)**, de l'Université de la Saskatchewan, à Saskatoon;
- **Centre d'innovation en métabolomique (TMIC)**, de l'Université de l'Alberta, à Edmonton;
- **Centre de génomique de la biodiversité (CBG)**, de l'Université de Guelph, en Ontario;
- **Centre de recherche en génie éolien, énergie et environnement (WindEEE)**, de l'Université Western, à London en Ontario;
- **Coalition Publica**, de l'Université de Montréal, au Québec;
- **Laboratoire André E. Lalonde en spectrométrie de masse par accélérateur (SMA) pour la recherche environnementale en radionucléide**, de l'Université d'Ottawa, en Ontario;
- **Laboratoire de sources femtosecondes (LSF)**, de l'Université du Québec – Institut national de la recherche scientifique, à Varennes au Québec;
- **Laboratoire mondial d'eau douce**, exploité par la Région des lacs expérimentaux de l'Institut international du développement durable (IISD-ELA) près de Kenora en Ontario;
- **Observatoires de l'avenir de l'eau dans le monde (GWFO)**, de l'Université de la Saskatchewan, à Saskatoon;
- **Organisme de recherche sur les vaccins et les maladies infectieuses (VIDO)**, de l'Université de la Saskatchewan, à Saskatoon;
- **Plateforme nationale canadienne de séquençage et d'analyse des génomes (CGEn)**, de l'Hôpital des enfants malades, à Toronto en Ontario;
- **Réseau canadien des centres de données de recherche (RCCDR)**, de l'Université McMaster, à Hamilton en Ontario;
- **Réseau de contrôle océanique (OTN)**, de l'Université Dalhousie, à Halifax en Nouvelle-Écosse;
- **Réseaux océaniques Canada (ONC)**, de l'Université de Victoria, en Colombie-Britannique;
- **Services intégrés GlycoNet (SIG)**, de l'Université de l'Alberta, à Edmonton;
- **SNOLAB**, de l'Université Queen's, à Kingston en Ontario;
- **Super réseau auroral double radar du Canada (SuperDARN) : une collaboration mondiale en matière de météorologie spatiale**, de l'Université de la Saskatchewan, à Saskatoon.

## De prodigieuses installations de recherche

Le dernier concours du Fonds des initiatives scientifiques majeures permet à des installations de recherche parmi les plus complexes et les plus spécialisées du Canada, de fonctionner à leur plus haut niveau.

### Apprivoiser les éléments

Le Centre de recherche en génie éolien, énergie et environnement (WindEEE) de l'Université Western (à London en Ontario), est la seule installation au Canada dotée d'une soufflerie en dôme pouvant produire des tornades et des rafales descendantes ainsi que de grands systèmes météorologiques comme des ouragans, dans un environnement contrôlé. WindEEE comprend également des installations permettant de tester les effets du vent et des vagues, ainsi que les effets des différentes forces de vent sur des maisons de taille réelle. Les équipes de recherche peuvent ainsi tester et comprendre les effets des conditions météorologiques et des changements climatiques sur les infrastructures dont nous dépendons au quotidien.



### Réduire les conséquences dévastatrices des inondations et des sécheresses

Les Observatoires de l'avenir de l'eau dans le monde de l'Université de la Saskatchewan (à Saskatoon) dispose d'un réseau de systèmes d'observation. Ce dispositif fournit des données et permet de lancer des alertes afin d'éviter les conséquences dévastatrices des inondations, des sécheresses et d'autres crises en lien avec l'eau qui frappent le Canada. Les équipes de recherche ont accès à une installation intégrée et constituée en réseau de 76 lacs, rivières, zones humides et bassins munis d'instruments, 27 systèmes d'observation déployables et 31 laboratoires aquatiques ultramodernes. Elles surveillent nos systèmes aquatiques avec un niveau de détail sans précédent et à l'échelle pancanadienne, dans sept provinces et territoires, y compris six grands bassins fluviaux et le bassin des Grands Lacs.



### Manipuler la biologie pour résoudre des problèmes de santé

Un réseau pancanadien de plus de 170 chercheurs et chercheuses rassemble l'expertise du pays dans le domaine de la glycomique pour créer des solutions en médecine et dans d'autres secteurs tournés vers la biologie. Chez Services intégrés GlycoNet (à l'Université de l'Alberta, à Edmonton), on a bien compris que les glycanes, également appelés hydrates de carbone ou sucres, sont essentiels aux processus biologiques de tous les êtres vivants. Ils présentent donc un potentiel important pour la santé humaine et la biotechnologie ou encore les secteurs comme l'agriculture ou les biocarburants.



### Lutter contre la pollution au laboratoire mondial d'eau douce

Un réseau de lacs offre une perspective unique au monde des effets de l'activité humaine sur les lacs et les bassins versants qui nous aidera à trouver des moyens de les protéger. Regroupant 58 lacs naturels et leurs bassins versants, le Laboratoire mondial d'eau douce est exploité par la Région des lacs expérimentaux de l'Institut international du développement durable situé près de Kenora en Ontario. Le Nord-Ouest de l'Ontario abrite le seul endroit au monde où les scientifiques peuvent manipuler de vrais lacs pour dresser un tableau précis et complet des effets à long terme de l'activité humaine sur nos ressources en eau douce.



### Cataloguer tous les êtres vivants de la planète

Le Centre de génomique de la biodiversité à l'Université de Guelph (en Ontario), dresse un puissant inventaire de toutes les espèces terrestres afin de surveiller et de conserver la biodiversité menacée. C'est le chef de file mondial du codage à barres de l'ADN, à l'aide de plusieurs courtes sections de celui-ci. Cette technique permet d'identifier les espèces, des plus petits grains de pollen transportés par les abeilles, aux oiseaux et mammifères vulnérables. Il est essentiel de savoir où vit chaque espèce pour surveiller et protéger la biodiversité terrestre.



### Filmer les dynamiques dans la matière

Les équipes de recherche du Laboratoire de sources femtosecondes (LSF) de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS), situé à Varennes (juste à côté de Montréal au Québec), utilisent le laser le plus puissant du Canada. Celui-ci permet aux équipes de recherche de scruter les tréfonds de la matière vivante et non vivante, même en cours de mouvement et de changement, et de produire des images en haute résolution du comportement des atomes et des électrons dans la matière. Cela leur permet de mieux comprendre toute une série de processus, tels que la croissance souterraine des racines des plantes et la réaction des alliages sous contrainte.



# Administrer

## Faits saillants *(En matière d'administration financière au 31 mars 2023.)*

Depuis 1997 :

### 11,63 G\$\*

Montant que le gouvernement du Canada s'est engagé à verser à la FCI et dont elle a déjà reçu 7,22 milliards. Le solde sera versé au cours des prochaines années, selon les besoins annuels de trésorerie.

### 10 G\$

Total des contributions financières approuvées par le conseil d'administration de la FCI, dont 8,4 milliards de dollars ont été versés aux établissements admissibles. Le solde de 1,6 milliard de dollars sera versé au cours des prochaines années.

### 23,93 G\$

Investissement total dans les infrastructures de recherche. Ce montant comprend les contributions financières de la FCI (généralement 40 % du coût du projet) et celles des établissements et de leurs partenaires (généralement 60 %).

Pour l'exercice financier 2022-2023 :

### 386,88 M\$

Total des déboursés aux établissements admissibles.

### 443,20 M\$

Montant reçu du gouvernement du Canada.

### 920,49 M\$

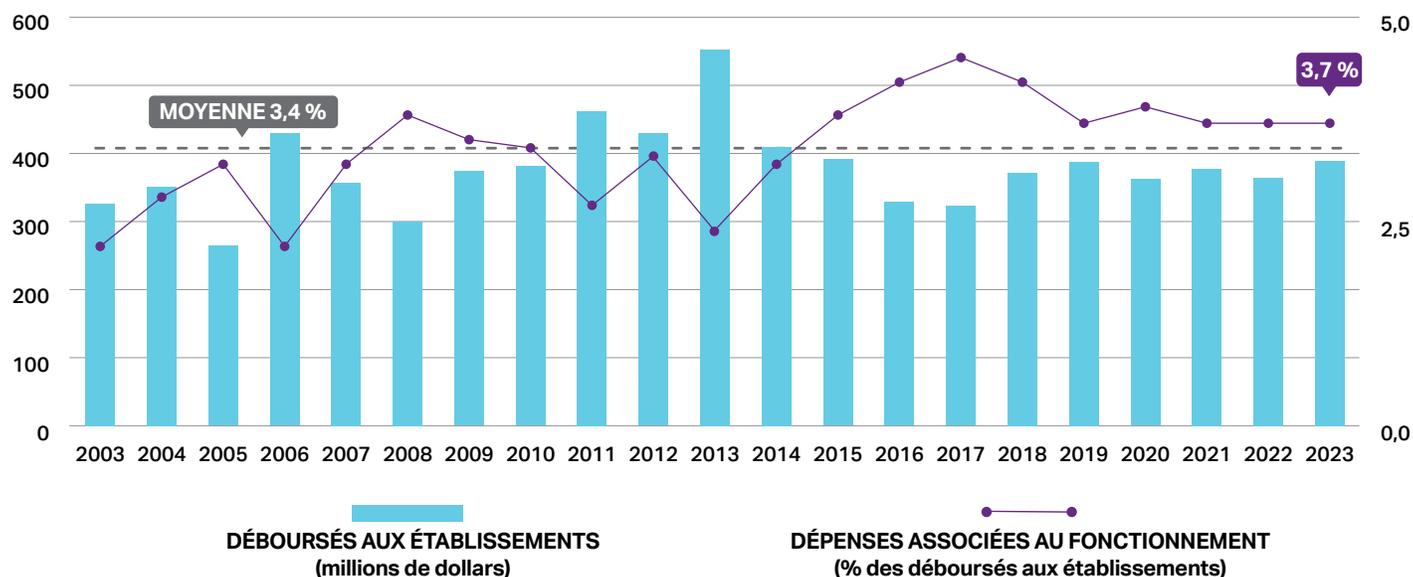
Contributions financières approuvées.

### 14,48 M\$

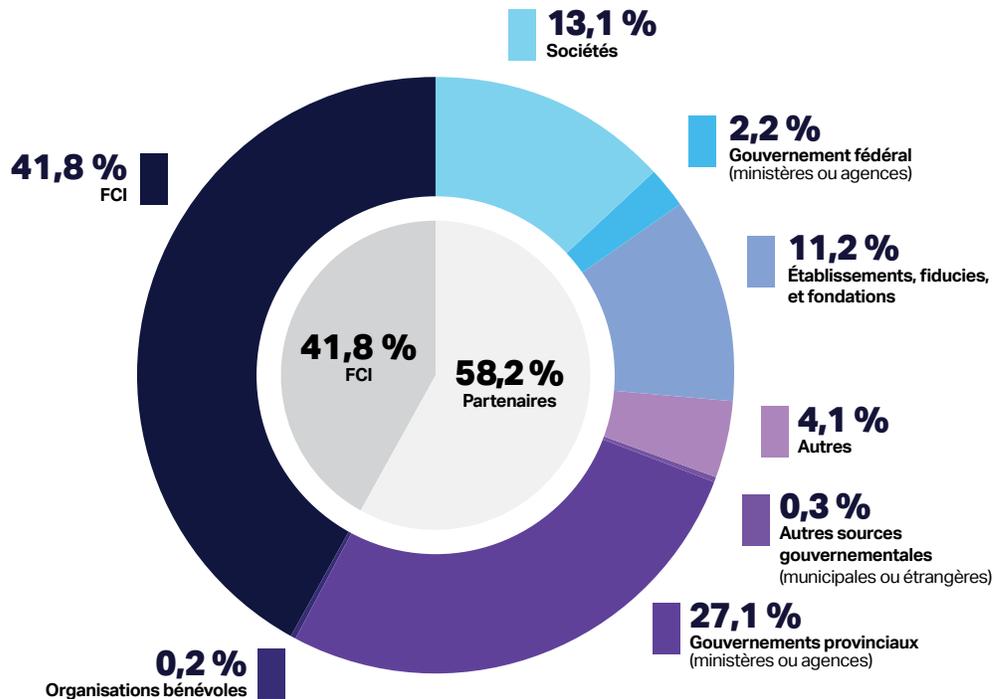
Dépenses associées au fonctionnement de l'organisme.

\* La FCI a généré 1,7 milliard de dollars de plus en revenus d'intérêts depuis sa création, dont la majeure partie a été attribuée aux établissements admissibles ou utilisée pour payer les charges opérationnelles de la FCI.

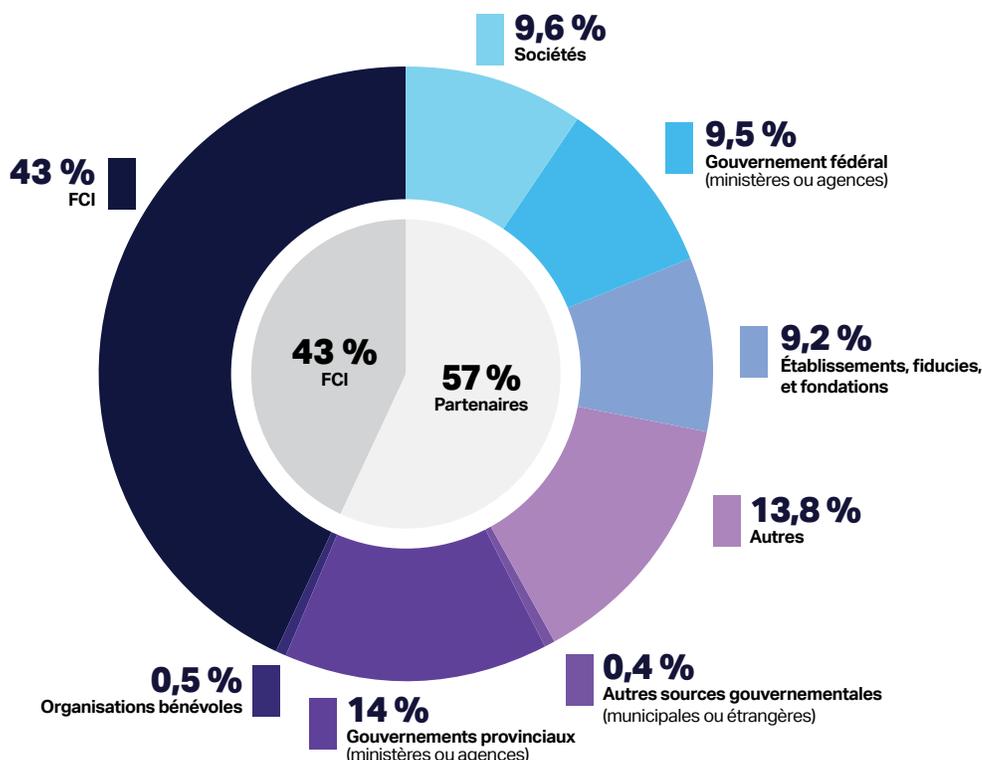
## Déboursés annuels aux établissements et dépenses associées au fonctionnement (en pourcentage)



## Contributions de la FCI et d'autres sources de financement vis-à-vis des coûts admissibles pour un total de 23,93 milliards de dollars (depuis la création de la FCI).



## Contributions de la FCI et d'autres sources de financement vis-à-vis des coûts admissibles pour un total de 2,14 milliards de dollars (durant l'exercice financier 2022-2023).



## Stratégie et politique d'investissement

Le comité des investissements du conseil d'administration, qui supervise la gestion de notre portefeuille d'investissements, a revu la stratégie et la politique d'investissement à l'automne 2022. Depuis 2008, nous recevons du gouvernement fédéral les montants nécessaires pour verser aux établissements les contributions financières prévues pour l'année en cours. Par conséquent, nous nous concentrons sur des placements liquides et maintenons une politique appropriée sur les liquidités.

## Gestion responsable

Nous exerçons régulièrement des activités de suivi pour nous assurer que les établissements utilisent les contributions financières conformément aux modalités prévues, ainsi que pour garantir qu'ils mettent en place les processus de gestion et les mesures de contrôle appropriés. Ainsi, nous menons de front les activités suivantes :

- Audits des contributions financières des projets en utilisant une approche axée sur les risques. De plus, tous les projets pour lesquels notre contribution dépasse les 10 millions de dollars font systématiquement l'objet d'un audit;
- Analyse des rapports financiers pour contrôler les dépenses que fait un établissement par rapport à chacun de ses projets;
- Visites d'examen pour s'assurer que les établissements bénéficiaires mettent en place des pratiques et des processus de gestion appropriés et pour recenser leurs bonnes pratiques;
- Analyse annuelle des tendances financières de tous les établissements ayant des projets en cours (initiative commencée durant cet exercice financier) afin de mieux harmoniser nos paiements aux établissements avec les tendances en matière de dépenses que nous aurons observées, tout en tenant compte de notre expérience avec chaque établissement.

## Gouvernance

### Conseil d'administration

La FCI est dirigée par un conseil d'administration formé d'au plus treize personnes provenant de divers milieux. Chaque administrateur ou administratrice apporte une perspective et une compréhension du milieu de la recherche ainsi qu'une expertise acquise, soit dans le secteur privé ou institutionnel, soit dans le milieu universitaire. Le gouvernement du Canada, par décret du gouverneur en conseil, nomme six administrateurs ou administratrices dont la personne qui occupe la présidence. Les autres administrateurs et administratrices sont nommés par les Membres de la FCI. Leur mandat dure trois ans.

#### Ingrid Pickering\*

Présidente du conseil d'administration et membre du comité de la vérification et des finances, du comité de régie et de mise en candidature et du comité des investissements

#### Cecilia Moloney

Vice-présidente du conseil d'administration et présidente du comité de régie et de mise en candidature

#### William Waterman

Président du comité de la vérification et des finances et du comité des investissements

#### Catherine Aczel Boivie\*

Comité de la vérification et des finances et comité des investissements

#### Lynda Brown-Ganzert\*

Comité de régie et de mise en candidature

#### Peter Dinsdale

Comité de régie et de mise en candidature

#### John Kelly\*

Comité de la vérification et des finances et comité des investissements

#### Ronald Layden\*

Comité de la vérification et des finances et comité des investissements

#### Christopher Mushquash

Comité de régie et de mise en candidature

#### Marc Ouellette

Comité de régie et de mise en candidature

#### Morag Park

Comité de régie et de mise en candidature

#### Gail Powley

Comité de régie et de mise en candidature

#### Mamdouh Shoukri\*

Comité de régie et de mise en candidature

*\*Nominations du gouverneur en conseil*

## Membres

Les Membres constituent une entité décisionnelle supérieure qui représente le public canadien et dont relève le conseil d'administration de la FCI. Les Membres étudient minutieusement les candidatures possibles et nomment leurs remplaçants et remplaçantes pour des mandats de cinq ans. Les Membres se réunissent une fois par année en juin et sont responsables de la nomination de sept administrateurs et administratrices, de la sélection d'une firme d'audit externe, de l'examen des états financiers audités et de l'approbation du rapport annuel.

### **Marilyn Luscombe**

Co-présidente

### **Louise Proulx**

Co-présidente

### **Lorne Babiuk**

Comité de régie et de mise en candidature des Membres

### **Sophie Bouffard**

### **Jean-Paul Deveau**

### **Elizabeth Douville**

### **Joanne Gassman**

Comité de régie et de mise en candidature des Membres

### **Jack Gaudie**

Président du comité de régie et de mise en candidature des Membres

### **Erasmus Okine**

### **Pierre Richard**

Comité de régie et de mise en candidature des Membres

### **Luc Vinet**

### **David M. C. Walker**

## Rémunération

Les administrateurs et administratrices qui choisissent de recevoir une rémunération ont droit à des honoraires annuels de 5 000 dollars. Les personnes qui président les comités reçoivent 7 500 dollars, et la présidente du conseil d'administration, 10 000 dollars. Elles et ils ont aussi droit à une indemnité de 750 dollars pour assister aux séances du conseil d'administration ou aux réunions de l'un des comités. Les Membres n'ont droit à aucune forme de rémunération. Les Membres, tout comme les administrateurs et administratrices, peuvent néanmoins se faire rembourser tout frais raisonnable déboursé dans le cadre de leurs obligations ou réunions. En 2022-2023, une rémunération allant de 2 300 à 17 550 dollars a été versée aux administrateurs et administratrices.

## Échelle de rémunération du personnel

### Équipe de gestion

Niveau salarial	Rémunération 2022-2023
Présidence-direction générale	Entre 237 200 et 332 200 dollars
Vice-présidence	Entre 157 200 et 217 700 dollars

### Membres du personnel

Niveau salarial pour les rémunérations dépassant 100 000 dollars par année	Rémunération 2022-2023
7	Entre 130 300 et 173 800 dollars
6	Entre 113 400 et 151 400 dollars
5	Entre 103 200 et 137 300 dollars
4S	Entre 92 600 et 123 300 dollars
4	Entre 82 200 et 109 600 dollars

# Comprendre

Nous collectons des données qui sont utilisées pour améliorer notre processus de gestion et la prestation de nos programmes de financement. Nous en faisons également usage pour comprendre, évaluer et démontrer nos résultats et les retombées de la recherche pour la population canadienne.

## Lancement d'un nouveau rapport d'avancement de projet relatif au Fonds des collèges

Nous avons lancé un nouveau questionnaire relatif au rapport d'avancement de projet du Fonds des collèges afin de pouvoir suivre les résultats et les retombées des projets financés dans le cadre de ce programme de financement. Le nouveau questionnaire harmonise notre collecte de données aux caractéristiques des collèges et aux objectifs et conditions préalables du Fonds des collèges.

## Mesure des résultats des nouveaux programmes de financement

Nous avons collaboré avec le ministère de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique (ISDE) et le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) pour élaborer un cadre stratégique de mesure du rendement aligné avec les objectifs stratégiques et résultats escomptés du Fonds d'infrastructure de recherche en sciences biologiques et du Fonds de recherche biomédicale du Canada. Ce cadre a été approuvé par le comité de gestion du Secrétariat des programmes interorganismes à l'intention des établissements (SPIIE) et soumis au

Secrétariat du Conseil du Trésor du gouvernement fédéral par ISDE. Au moyen d'indicateurs de rendement et d'un plan de collecte de données adaptés à la possibilité d'un financement conjoint, ce cadre permettra de démontrer l'apport de ces programmes à la *Stratégie en matière de biofabrication et de sciences de la vie* du Canada.

## Analyse de la portée et des retombées des investissements dans des projets de recherche portant sur les changements climatiques et la pérennité de notre environnement

Nous avons mené deux études pour évaluer la teneur de nos investissements dans des projets de recherche portant sur les changements climatiques et la pérennité environnementale. La première examinait la portée globale de nos investissements dans ces deux domaines. La seconde examinait les résultats et avantages scientifiques et environnementaux issus des projets d'infrastructure de recherche à l'aide de quatre études de cas qui seront publiées à l'automne 2023. Une autre série d'études de cas sera réalisée au cours du prochain exercice financier.

*Doug Thompson du Laboratoire forestier de pointe Irving K. Barber de l'Université du Nord de la Colombie-Britannique à Prince George, s'occupe d'une jeune « forêt » de conifères en serre. Cette installation financée par la FCI est une ressource vitale pour les chercheurs et chercheuses en écologie forestière.*



# Rapprocher les nations

Cette année, nous avons poursuivi nos activités de rayonnement au sein de la communauté internationale des infrastructures de recherche. Ainsi, La FCI a joué un rôle important lors de la Conférence internationale sur les infrastructures de recherche (ICRI) qui s'est tenue à Brno, en République tchèque, en octobre 2022. Des membres de notre personnel ont participé à certains des panels dédiés aux infrastructures de recherche, notamment en matière de communication publique et de mesure de la performance.

En outre, une membre de notre personnel copréside le groupe expert du Forum mondial de la science de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) sur les très grandes infrastructures de recherche; tandis qu'un autre membre de notre personnel

a pris part à l'étude de l'OCDE au sujet de la réduction de la précarité des carrières dans la recherche universitaire. Cette étude vise à trouver des moyens de mieux soutenir les conditions de travail des chercheurs et chercheuses dans les universités et les organismes publics de recherche.

Enfin, nous avons encore démontré notre leadership international en matière d'infrastructures de recherche en continuant de participer au Comité de pilotage scientifique de l'Agence nationale de la recherche de France, dont fait partie la présidente-directrice générale de la FCI.



Dans le sens des aiguilles d'une montre, en partant du haut :

- Claire Samson, vice-présidente des programmes et de la planification de la FCI, lors de la Conférence internationale sur les infrastructures de recherche (ICRI) à Brno, en République tchèque, en octobre 2022;
- Heidi Bandulet, chargée de programmes à la FCI, prenant la parole lors d'une réunion d'un groupe expert du Forum mondial de la science de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE);
- Claire Samson entourée de Bryony Butland, directrice de programmes pour l'organisme pour la recherche et l'innovation du Royaume-Uni (UKRI), Daniel Stach, vulgarisateur scientifique à la télévision en République tchèque, Karl Tischler (à l'écran), responsable de la communication chez EUROfusion et Michael O'Neill, directeur des politiques et de l'engagement stratégique de la FCI durant un panel intitulé « Communiquer les réussites et sensibiliser les décideurs, les personnes qui les influencent et le public »;
- Claire Samson s'adressant à la foule lors de l'ouverture de l'ICRI 2022.

# Communiquer



## Conversation nationale pour souligner l'importance de la culture, de la communication et des compétences scientifiques pour les jeunes du Canada

Nous avons organisé en juin 2022 une conversation nationale avec des panélistes de tout le pays. Les panélistes ont offert une réflexion sur la façon d'aider les jeunes à acquérir les compétences et les connaissances dont ils ont besoin pour prendre des décisions éclairées sur les questions scientifiques.

Ce fut l'une des activités de notre 25<sup>e</sup> anniversaire et pour qu'elle ait lieu, nous avons collaboré avec l'Acfas, une organisation qui contribue à l'avancement des sciences au Québec et dans d'autres régions francophones du Canada.

Cet événement a fait suite à la publication des résultats d'un sondage que l'Acfas et la FCI ont commandé en 2021, avec pour objectif de faire la lumière sur les attitudes des Canadiennes et Canadiens de 18 à 24 ans vis-à-vis de la science. Notre présidente-directrice générale s'est d'ailleurs entretenue publiquement avec Mona Nemer, conseillère scientifique en chef du Canada, et Rémi Quirion, scientifique en chef du Québec (ci-dessus, de gauche à droite) à propos des faits saillants de ce sondage.

La conversation nationale a, quant à elle, porté sur les trois questions suivantes :

- Littératie et culture scientifiques : quel est le rôle des éducateurs et éducatrices?
- Communication scientifique et confiance du public : devons-nous revoir nos approches?
- Compétences scientifiques et technologiques : en quoi les jeunes adultes peuvent-ils contribuer à une économie canadienne forte?

Parmi les conclusions, on peut citer le fait que la science doit être considérée comme un processus qui peut mener à des résultats imprévisibles, et que nous devrions mieux refléter cette réalité dans son enseignement. On peut également insister sur le fait que nous devons communiquer la science de telle manière que nous reconnaissons les limites de notre savoir. Enfin, nous devrions veiller à ce qu'une personne qui s'intéresse à une carrière en science puisse bénéficier des opportunités et ouvertures nécessaires pour y arriver.

## Panel de discussion sur la justice sociale pour un monde plus empathique

Pour souligner notre 25<sup>e</sup> anniversaire, nous avons organisé un panel de discussion dans le cadre du congrès de la Fédération des sciences humaines (FSH) en mai 2022.

Une animatrice et trois panélistes ont abordé la question : Que signifie la justice sociale pour vous aujourd'hui, et comment la recherche peut-elle contribuer à la faire progresser pour forger l'avenir auquel vous aspirez? Les panélistes ont partagé le fruit de leurs travaux de recherche dans des domaines allant de l'activisme climatique à l'apprentissage de la justice sociale, en passant par la différence entre les genres, la santé et le bien-être.

**INNOVATION**  
Fondation canadienne pour l'innovation / Canada Foundation for Innovation

Que signifie la justice sociale pour vous aujourd'hui, et comment la recherche peut-elle contribuer à la faire progresser pour forger l'avenir auquel vous aspirez?

**Lindsay Galway**  
Université Lakehead

**Lesley Gittings**  
Université de Toronto

**Manu Sharma**  
Université Thompson Rivers

**Rinaldo Walcott**  
Université de Toronto

## Discussion portant sur les contributions des étudiantes et étudiants au milieu de la recherche

Dans le cadre de notre assemblée publique annuelle en décembre 2022, nous avons organisé une discussion en ligne pour examiner l'importance du mentorat qui permet aux étudiantes et aux étudiants d'acquérir des compétences, de participer à la recherche et d'innover.

Intitulée « Le mentorat : nécessaire en recherche comme dans le développement économique », la conversation était animée par notre présidente-directrice générale (image ci-dessous, en haut à droite) autour de laquelle ont participé deux membres de la communauté de recherche et leurs stagiaires :

- Marie-Josée Hébert (image ci-dessous, en haut à gauche), vice-rectrice à la recherche, à la découverte, à la création et à l'innovation à l'Université de Montréal au Québec, en compagnie d'Alexandre Brodeur (image ci-dessous, en haut au centre), aujourd'hui assistant de recherche au Centre de recherche du Centre hospitalier de l'Université de Montréal;
- Jeff Dahn (image ci-dessous, en bas à gauche), chercheur principal à l'Université Dalhousie, à Halifax en Nouvelle-Écosse, et bénéficiaire d'une subvention Alliance du CRSNG et d'un financement de Tesla-Canada, en compagnie de la candidate au doctorat en chimie de la même université, Tina Taskovic (image ci-dessous, en bas à droite).



## Investissement de 10 milliards de dollars du gouvernement canadien dans l'infrastructure de recherche présenté dans un nouvel outil en ligne

En mars 2023, nous avons lancé un nouvel outil sur Innovation.ca afin d'aider les personnes qui visitent le site à visualiser la portée de nos investissements dans le milieu de la recherche au Canada.

Ce tableau de bord des projets financés présente les quelque 12 500 projets d'infrastructure de recherche qui ont bénéficié de nos contributions financières au cours des 25 dernières années.

Grâce à ce nouveau tableau de bord, il est notamment possible de :

- Parcourir une carte qui présente la répartition du financement de la FCI par province ou territoire;
- Obtenir un aperçu des projets que nous finançons, y compris le titre du projet, le total de la contribution financière, l'établissement, le concours de financement et l'année durant laquelle la contribution financière a été approuvée;
- Lancer une recherche approfondie quant aux projets que nous finançons et filtrer les résultats par domaine de recherche, établissement ou concours de financement.

Ce nouveau tableau de bord s'inscrit dans le cadre de notre engagement à faire preuve de transparence et à rendre compte de nos investissements.





## Lancement d'une nouvelle série de balados sur des travaux scientifiques de pointe et les joies de la découverte

En octobre 2022, nous avons lancé une nouvelle série de balados intitulée « 10 000 expérimentations ». Il s'agit de mettre en lumière le travail exceptionnel de chercheurs et chercheuses du Canada et de retracer le parcours inspirant, et souvent révélateur, qui a mené à leur réussite.

Chaque épisode lève le voile sur des personnes en début de carrière ou à la carrière bien établie, qui travaillent dans des installations que nous finançons. Chaque balado présente leurs motivations, leurs découvertes et leurs espoirs vis-à-vis de la prochaine génération.



## Navigateur d'installations de recherche

En septembre 2022, nous avons franchi la marque des 800 profils inscrits au Navigateur d'installations de recherche, un répertoire en ligne de laboratoires financés par les fonds publics. Grâce au Navigateur, le milieu de l'enseignement postsecondaire, les entreprises et les gouvernements peuvent trouver l'expertise, les équipements et les services dont ils ont besoin pour réussir dans le domaine de la recherche.

Nous avons tenu diverses activités de promotion du Navigateur auprès d'éventuels utilisateurs et utilisatrices, notamment en collaborant avec Mitacs, une organisation nationale qui encourage l'innovation en établissant des partenariats entre le secteur industriel, le milieu universitaire et d'autres parties prenantes.



*De toutes les conférences auxquelles nous avons participé cette année, nous avons notamment eu le plaisir d'unir nos efforts à ceux des représentantes et représentants du Centre de recherche, développement et validation des technologies et procédés de traitement des eaux (CREDEAU) de Polytechnique Montréal lors de la Conférence sur les collectivités durables de la Fédération canadienne des municipalités. Nous avons montré comment les installations financées par les fonds publics collaborent avec les municipalités et leur permettent d'atteindre leurs objectifs en matière de développement durable. Ci-dessus, de gauche à droite, Shokoufeh Nour et Natasha McQuaid, toutes deux du CREDEAU.*

« Le Navigateur est un très bon outil pour mettre en relation les besoins industriels et commerciaux avec les ressources et solutions universitaires. »

– Gordon Nish, gestionnaire en géomatique chez IRED Thermal Group, Edmonton (Alberta)

# Envisager l'avenir

Nos projets pour 2023-2024 :

- Permettre aux chercheurs et chercheuses des établissements du Nord du Canada d'avoir accès à des infrastructures de recherche de pointe en lançant le premier concours du Fonds du Nord;
- Appuyer le processus de gestion du concours de financement conjoint entre le Fonds d'infrastructure de recherche en sciences biologiques et le Fonds de recherche biomédicale du Canada;
- Compléter les dernières étapes du concours de 2023 du Fonds d'innovation, notre programme phare, et rendre publiques les décisions de financement du conseil d'administration qui se traduiront par un investissement de 520 millions de dollars dans les infrastructures de recherche et les coûts d'exploitation et de maintenance;
- Souligner les 10 ans du Navigateur d'installations de recherche;
- Collaborer avec d'autres organisations aux vues similaires pour promouvoir l'éducation et le développement des compétences en STIM pour les jeunes Canadiennes et Canadiens, et continuer de faire avancer la question de la confiance dans la science dans le discours public;
- Mettre en évidence la valeur de nos investissements dans des projets de recherche portant sur les changements climatiques et la pérennité de l'environnement par le biais d'événements, d'articles et de rapports;
- Mettre à jour notre *Cadre de rendement, d'évaluation, de risques et d'audit* afin de mieux refléter l'évolution constante de notre environnement de travail et de nos priorités;
- Améliorer le service à la communauté de la recherche en collaborant avec les provinces, les trois organismes fédéraux de financement de la recherche, le Conseil national de la recherche du Canada, Laboratoires Canada, Mitacs, le UK Research and Innovation (UKRI) et d'autres partenaires, et en partageant les connaissances, les meilleures pratiques et, dans la mesure du possible, les ressources.

## Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de la  
**Fondation canadienne pour l'innovation**

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la **Fondation canadienne pour l'innovation** [la «Fondation»], qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2023, et l'état des résultats et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 mars 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur public.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

### Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

– 2 –

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Ernst & Young S.N.L./S.E.V.C.R.L.*

Comptables professionnels agréés  
Experts-comptables autorisés

Ottawa, Canada  
Le 12 juin 2023



## Fondation canadienne pour l'innovation

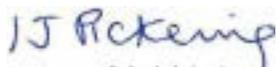
### État de la situation financière

Au 31 mars

	2023	2022
	\$	\$
<b>Actif</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie <i>[note 4]</i>	203 308 131	153 174 317
Intérêts à recevoir et autres débiteurs	1 426 645	855 306
Charges payées d'avance	401 239	322 586
Immobilisations, montant net <i>[note 5]</i>	1 473 005	1 773 306
	<b>206 609 020</b>	<b>156 125 515</b>
<b>Passif et actif net</b>		
<b>Passif</b>		
Créditeurs et charges à payer	1 968 696	1 492 252
Avantage incitatif reporté relatif à un bail <i>[note 6]</i>	415 238	485 419
Dépôts pour le projet Conférence internationale sur les infrastructures de recherche	—	295 101
	<b>2 383 934</b>	<b>2 272 772</b>
Apports reportés <i>[note 7]</i>		
Charges d'exercices futurs	202 752 081	152 079 437
Immobilisations	1 473 005	1 773 306
<b>Total du passif</b>	<b>206 609 020</b>	<b>156 125 515</b>
Engagements <i>[note 8]</i>		
<b>Actif net <i>[note 9]</i></b>	<b>—</b>	<b>—</b>
	<b>206 609 020</b>	<b>156 125 515</b>

Voir les notes afférentes aux états financiers

Au nom du conseil,

  
Administrateur

 June 12, 2023  
Administrateur

## Fondation canadienne pour l'innovation

### État des résultats

Exercice clos le 31 mars

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
	\$	\$
<b>Produits [note 7]</b>		
Constatation des apports reportés liés aux montants attribués aux établissements bénéficiaires	<b>386 876 627</b>	362 387 403
Constatation des apports reportés liés au fonctionnement de l'exercice	<b>14 050 085</b>	13 001 422
Amortissement des apports reportés liés aux immobilisations	<b>425 741</b>	439 134
	<b>401 352 453</b>	375 827 959
<b>Charges</b>		
Subventions aux établissements bénéficiaires	<b>386 876 627</b>	362 387 403
Frais généraux et d'administration	<b>14 050 085</b>	13 001 422
Amortissement des immobilisations	<b>425 741</b>	439 134
	<b>401 352 453</b>	375 827 959
<b>Excédent des produits sur les charges de l'exercice</b>	<b>—</b>	<b>—</b>

Voir les notes afférentes aux états financiers

## Fondation canadienne pour l'innovation

### État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars

	2023	2022
	\$	\$
<b>Activités d'exploitation</b>		
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	—	—
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	425 741	439 134
Amortissement des apports reportés liés aux immobilisations	(425 741)	(439 134)
Diminution des apports reportés liés aux charges d'exercices futurs nette du revenu d'intérêt	(392 527 650)	(374 462 280)
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement liés aux activités d'exploitation [note 11]	(538 830)	(92 200)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>	<b>(393 066 480)</b>	<b>(374 554 480)</b>
<b>Activités d'investissement en immobilisations</b>		
Acquisition d'immobilisations	(125 440)	(58 480)
Augmentation des apports reportés liés aux immobilisations	125 440	58 480
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations</b>	<b>—</b>	<b>—</b>
<b>Activités de financement</b>		
Subventions reçues [note 7]	443 200 294	338 550 000
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>	<b>443 200 294</b>	<b>338 550 000</b>
<b>Variation nette de la trésorerie au cours de l'exercice</b>	<b>50 133 814</b>	<b>(36 004 480)</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	153 174 317	189 178 797
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice</b>	<b>203 308 131</b>	<b>153 174 317</b>

Voir les notes afférentes aux états financiers

## Fondation canadienne pour l'innovation

### Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2023

#### 1) Objectif de l'organisme

La Fondation canadienne pour l'innovation [la «FCI»] a été constituée en société en vertu de la Partie I de la *Loi d'exécution du budget de 1997* [la «Loi»], le 25 avril 1997, dans le but d'attribuer aux universités, aux collèges, aux hôpitaux et aux établissements de recherche à but non lucratif du Canada du financement pour des projets d'infrastructures de recherche, en vue d'accroître leur capacité à mener des activités de recherche de pointe.

Les subventions du gouvernement du Canada qui ont été reçues et les revenus de placements y afférents sont administrés et investis en vertu de la Loi et selon les modalités des accords de financement et des ententes de contribution connexes conclus entre la FCI et le gouvernement du Canada.

La FCI est une entité exonérée d'impôt en vertu du paragraphe 149(1) de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)*.

#### 2) Principales méthodes comptables

La direction a dressé les états financiers selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes à but non lucratif du secteur public et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

##### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de dépôts en espèces et de placements à court terme dont l'échéance est inférieure à 90 jours à compter de la date d'acquisition ou qui peuvent être encaissés sur demande.

##### Constatation des produits

La FCI applique la méthode du report pour comptabiliser les apports qui se composent de subventions du gouvernement du Canada et, s'il y a lieu, de dons d'autres provenances.

Les apports grevés d'affectations d'origine externe et les revenus de placements y afférents sont reportés et constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Un montant à recevoir est constaté s'il est possible d'en faire une estimation raisonnable et d'en garantir une réception raisonnable.

Les apports grevés d'affectations d'origine externe afférents à l'acquisition d'immobilisations sont reportés et amortis par imputation aux résultats selon la méthode de l'amortissement linéaire, à un taux équivalant au taux d'amortissement des immobilisations correspondantes.

##### Subventions versées aux établissements bénéficiaires

Les subventions versées aux établissements bénéficiaires sont passées en charges lorsque les déboursés de fonds sont autorisés par la direction et que tous les critères d'admissibilité sont respectés.

##### Instruments financiers

La FCI comptabilise la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les intérêts à recevoir et autres débiteurs, et les créditeurs et charges à payer au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif, qui se rapproche de la juste valeur compte tenu de leur courte durée jusqu'à l'échéance. Les transactions sont comptabilisées à la date de règlement.

## Fondation canadienne pour l'innovation

### Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2023

#### Immobilisations

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût tandis que les apports reçus sous forme d'immobilisations, s'il y a lieu, sont comptabilisés à leur juste valeur à la date de l'apport. Les coûts afférents aux réparations et à l'entretien sont passés en charges. Lorsqu'une immobilisation ne permet plus à la FCI de fournir des services, sa valeur comptable est réduite à sa valeur résiduelle.

Les immobilisations sont amorties selon la méthode linéaire en appliquant les taux annuels suivants :

Améliorations locatives	Durée du bail
Mobilier et autre matériel	5 ans
Ordinateurs et logiciels	3 à 5 ans
Système de gestion des contributions	Entièrement amorti

#### Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction de la FCI fasse des estimations et pose des hypothèses liées aux montants constatés des actifs et des passifs et aux montants présentés des produits et des charges au cours de la période. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les estimations sont revues périodiquement et, si des ajustements se révèlent nécessaires, ils sont comptabilisés au cours des périodes pendant lesquelles ils deviennent connus. Les principales estimations utilisées pour préparer ces états financiers comprennent les hypothèses retenues pour établir la recouvrabilité des débiteurs, la durée de vie utile estimative des immobilisations et le montant des charges à payer.

### 3) Gestion du capital

Afin de gérer son capital, la FCI se concentre sur ses liquidités disponibles afin d'assurer le fonctionnement des activités et de verser les montants aux établissements bénéficiaires. L'objectif de la FCI consiste à avoir suffisamment de liquidités pour assurer la poursuite de ses activités conformément aux accords de financement et aux ententes de contribution conclus entre la FCI et le gouvernement du Canada, malgré les événements néfastes pouvant avoir des répercussions financières, et à avoir la flexibilité nécessaire pour tirer profit des occasions qui lui permettront de se rapprocher de ses objectifs. La FCI tient compte de son besoin de liquidités dans la préparation, sur une base annuelle, du plan directeur, y compris les projections à long terme des flux de trésorerie et le budget. Les déboursés aux établissements bénéficiaires et les résultats réels de fonctionnement sont surveillés et comparés aux projections des flux de trésorerie afin d'obtenir des liquidités suffisantes. Au 31 mars 2023, la FCI avait atteint son objectif consistant à disposer de suffisamment de liquidités pour s'acquitter de ses obligations actuelles.

## Fondation canadienne pour l'innovation

### Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2023

#### 4) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés des instruments financiers suivants :

	2023		2022	
	Juste valeur \$	Valeur comptable \$	Juste valeur \$	Valeur comptable \$
Trésorerie	181 388 641	181 388 641	122 192 030	122 192 030
Équivalents de trésorerie	21 921 907	21 919 490	30 981 963	30 982 287
	<b>203 310 548</b>	<b>203 308 131</b>	153 173 993	153 174 317

#### Risques de marché

##### *Risque de taux d'intérêt*

Il y a un risque de taux d'intérêt lorsque la valeur d'un instrument financier fluctue en fonction des variations des taux d'intérêt du marché.

La FCI investit dans des titres du marché monétaire et des comptes de dépôt et, à ce titre, le taux d'intérêt ne présente pas un risque financier important pour la FCI.

##### *Risque de prix*

Le risque de prix est le risque que la juste valeur d'un placement fluctue en fonction des variations des prix du marché [autres que ceux provenant du risque de taux d'intérêt], que ces variations soient provoquées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les titres semblables sur le marché.

Au 31 mars 2023, l'ensemble du portefeuille était composé de liquidités et de titres du marché monétaire à court terme. À ce titre, les fluctuations des prix du marché auraient une incidence minimale, le cas échéant, sur la juste valeur de l'instrument financier.

Les engagements de la FCI en ce qui concerne ses subventions ne dépassent pas le total de ses instruments financiers, des revenus d'intérêts y afférents et des subventions engagées par le gouvernement qui seront reçues à une date ultérieure. Les échéances des instruments financiers correspondent au calendrier des sorties de trésorerie prévues. Le degré de volatilité est atténué par la politique de la FCI qui est de ne pas investir dans des actions, des bons de souscription ni dans d'autres titres de participation, titres de créance convertibles, produits dérivés, swaps, options ou contrats à terme standardisés. Ainsi, la direction est d'avis que les risques de taux d'intérêt et de prix sont bien gérés.

Les comptes de dépôt sont des comptes à taux d'intérêt progressif qui combinent un taux d'intérêt concurrentiel, la liquidité et la sécurité d'un compte de dépôt simple. Le taux d'intérêt pour ces comptes varie de 0,75 % à 4,85 % [de 0,20 % à 0,85 % en 2022].

## Fondation canadienne pour l'innovation

### Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2023

#### Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison de la variation des taux de change des devises. La FCI n'est pas exposée à des fluctuations de change.

#### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de ne pas pouvoir faire face aux exigences de trésorerie en temps opportun et à coût abordable.

La FCI fait correspondre les échéances des instruments financiers au calendrier des sorties de fonds prévues. L'ensemble du portefeuille est composé de liquidités et d'instruments du marché monétaire. À ce titre, la liquidité ne présente pas un risque financier important pour la FCI.

Tous les titres du marché monétaire viennent à échéance entre avril 2023 et mai 2023.

#### Risque de crédit

Le risque de crédit provient du danger qu'un émetteur ne puisse faire face à ses obligations. Le risque de concentration existe lorsqu'une part importante des placements est investie dans des titres ayant des caractéristiques semblables ou qui sont soumis à des conditions similaires d'ordre économique, politique ou autre.

La politique de la FCI est de n'investir que dans des titres ayant des notations d'au moins AA ou l'équivalent. La politique de la FCI restreint également les placements dans l'émetteur le plus important, peu importe la notation, à l'exception de la notation AAA gouvernemental, à un maximum allant de 1 % à 20 % [de 1 % à 20 % en 2022] du portefeuille de placements entier, selon la catégorie de placement. À ce titre, la direction est d'avis que le risque de crédit est bien géré.

### 5) Immobilisations

Les immobilisations se composent des éléments suivants :

	2023		2022	
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur comptable nette \$	Valeur comptable nette \$
Améliorations locatives	2 309 461	1 017 933	1 291 528	1 509 815
Mobilier et autre matériel	823 862	769 091	54 771	182 859
Ordinateurs et logiciels	1 049 118	922 412	126 706	80 632
Système de gestion des contributions	6 629 688	6 629 688	—	—
	<b>10 812 129</b>	<b>9 339 124</b>	<b>1 473 005</b>	<b>1 773 306</b>

Le total du coût et de l'amortissement cumulé lié aux immobilisations en date du 31 mars 2022 s'élevait à 11 125 449 \$ et 9 352 143 \$ respectivement.

Le système de gestion des contributions a été entièrement amorti le 31 mars 2021. L'entretien courant de ce système est passé en charges.

## Fondation canadienne pour l'innovation

### Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2023

#### 6) Avantage incitatif reporté relatif à un bail

En août 2017, la FCI a signé un bail prenant fin le 28 février 2029 pour de nouveaux locaux et a reçu un avantage incitatif. Le bail prévoit 11 mois de loyer de base gratuit totalisant 455 590 \$ et sept mois de loyer supplémentaire gratuit totalisant 287 159 \$. Le montant total de 742 749 \$ a été constaté comme avantage incitatif. L'amortissement de cet avantage incitatif s'échelonne sur une période de 127 mois à partir du 1<sup>er</sup> août 2018. Au 31 mars 2023, le solde non amorti s'élevait à 415 238 \$.

#### 7) Apports reportés

La FCI est désormais régie par deux accords de financement et quatre ententes de contribution conclus avec le gouvernement du Canada. En date du 31 mars 2023, le gouvernement du Canada s'était engagé à verser 11,63 milliards de dollars à la FCI. De cette somme, la FCI a déjà reçu 7,22 milliards de dollars. Selon les modalités des accords de financement et des ententes de contribution, sous réserve de l'attribution de crédits parlementaires suffisants, la FCI recevra des paiements tous les ans d'après ses besoins de liquidités prévus pour l'année. Au cours de l'exercice, la FCI a reçu 443,2 millions de dollars [338,6 millions de dollars en 2022] en vertu de ces accords et de ces ententes.

#### Charges d'exercices futurs

Les apports reportés liés aux charges d'exercices futurs représentent des subventions reçues et grevées d'affectations d'origine externe non dépensées, incluant les revenus de placements, relativement à l'attribution de subventions aux établissements bénéficiaires et au paiement des charges de fonctionnement et des charges en immobilisations des exercices futurs.

	2023 \$	2022 \$
<b>Solde au début de l'exercice</b>	<b>152 079 437</b>	187 991 717
Plus subventions reçues	<b>443 200 294</b>	338 550 000
Plus revenu d'intérêt grevé d'affectations	<b>8 524 502</b>	985 025
Moins montant constaté à titre de produits	<b>(400 926 712)</b>	(375 388 825)
Moins montant affecté à l'acquisition d'immobilisations	<b>(125 440)</b>	(54 480)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>202 752 081</b>	152 079 437

## Fondation canadienne pour l'innovation

### Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2023

#### Immobilisations

Les apports reportés liés aux immobilisations représentent les montants non amortis des subventions grevées d'affectations reçues et utilisées pour acquérir des immobilisations. L'amortissement des apports de capital est inscrit à titre de produits dans l'état des résultats de la même façon que l'amortissement des immobilisations correspondantes.

	2023 \$	2022 \$
Solde au début de l'exercice	1 773 306	2 153 960
Plus subventions grevées d'affectations utilisées pour acquérir des immobilisations	125 440	58 480
Moins le montant amorti dans les résultats	(425 741)	(439 134)
Solde à la fin de l'exercice	<u>1 473 005</u>	<u>1 773 306</u>

#### 8) Engagements

La FCI s'est engagée au cours de l'exercice à attribuer un montant maximal de 920,5 millions de dollars [130,7 millions de dollars en 2022]. Un montant de 386,9 millions de dollars [362,4 millions de dollars en 2022] a été versé à des établissements bénéficiaires au cours de l'exercice. Au 31 mars 2023, la FCI avait attribué un montant maximal de 9 992,0 millions de dollars, dont 8 446,6 millions de dollars avaient été versés au 31 mars 2023. À ce jour, la FCI a conclu des ententes reliées à ces subventions pour un montant de 8 987,1 millions de dollars et, par conséquent, avait des obligations contractuelles de 540,5 millions de dollars au 31 mars 2023.

La FCI estime que ces montants seront versés comme suit :

	en millions de \$
2024	145,5
2025	121,6
2026	96,9
2027	78,8
2028 et par la suite	97,7
Total des montants estimatifs à verser	<u>540,5</u>

En août 2017, la FCI a signé un bail pour des locaux au 55 rue Metcalfe, Ottawa, Ontario pour une période se terminant le 28 février 2029. Le loyer annuel minimum pour ces nouveaux locaux est d'environ 1,0 million de dollars.

## Fondation canadienne pour l'innovation

### Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2023

#### 9) Apports grevés d'affectations et actif net

Les exigences de la Loi, qui régit la FCI, et les modalités des accords de financement et des ententes de contribution conclus entre la FCI et le gouvernement du Canada imposent des restrictions sur tout l'actif net de la FCI. Les revenus de placements qui seront gagnés sur les subventions reçues du gouvernement du Canada sont également grevés d'affectations. Par conséquent, la totalité de l'actif net de la FCI est reportée et constatée à titre de produits au fur et à mesure que les dépenses sont engagées, sans solde de l'actif net, en tout temps. Aucun état de l'évolution de l'actif net n'a été dressé étant donné qu'il n'apporterait pas d'information supplémentaire utile.

#### 10) Régime de retraite

Les employés de la FCI participent au régime de retraite d'Universités Canada, régime à cotisations déterminées géré par la Financière Sun Life inc. Les cotisations totales au régime s'élèvent à 18 % du salaires des employés, dont 5 % sont versées par l'employé et 13 % par la FCI. Les cotisations que l'employeur a versées au régime au cours de l'exercice clos le 31 mars 2023 ont totalisé 965 505 \$ [906 550 \$ en 2022] et sont comptabilisées dans les frais généraux et d'administration.

#### 11) État des flux de trésorerie

La variation nette des soldes hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation se compose des éléments suivants:

	2023	2022
	\$	\$
Intérêts à recevoir et autres débiteurs	(571 339)	(34 675)
Charges payées d'avance	(78 653)	(9 826)
Créditeurs et charges à payer	476 444	213 971
Avantage incitatif reporté relatif à un bail	(70 181)	(70 181)
Dépôts pour le projet Conférence internationale sur les infrastructures de recherche	(295 101)	(191 489)
	<b>(538 830)</b>	<b>(92 200)</b>